

# Extrait du Registre des Délibérations

Service des Assemblées  
P1 ASSEMB/SF/DD

du Conseil de la Communauté



## SEANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le 17 décembre à 9h00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés le 9 et le 10 Décembre 2010 et affichés le 10 Décembre 2010 sont réunis au lieu habituel de leurs séances, à l'Hôtel de Ville du Mans, sous la présidence de M. BOULARD, Président.

**Sont présents** : M. BOULARD, M. LEPROUST, M. DELIGNY, M. PICAULT, Mme DANVERT, M. ROUILLON, Mme VIGNEZ, M. VETILLARD, M. LANDY, M. PRIGENT, M. DELPECH, M. LE FOLL, M. BREUX, M. BIENCOURT, M. COUNIL, Mme LAUNAY, M. LECROC, M. COMBE, M. JEAN, Mme POTELOIN, Mme PEDOYA, Mme DUBOIS, Mme BERGER, M. CALIPPE, Mme KAZIEWICZ, M. EDOM, M. GUIBERT, Mme HEUZE, M. COMPAORE, M. EL ARRASSE, Mme KARAMANLI, M. PERDEREAU, Mme SEVERE, Mme COCO, M. VILLARME, Mme RIVRON, Mme PIVRON, Mme BEAUCHEF, M. FONTAINE, M. PALUSSIÈRE, M. FERRE, M. BRAUD, M. LANGEVIN, M. MORTREAU

**Absents et représentés** : M. LEPROUST, Mme VIGNEZ, M. SOULARD, M. COUNIL, M. JEAN, Mme POTELOIN, Mme PEDOYA, Mme GUESDON PLESSIS, Mme KARAMANLI, M. VILLARME, M. PIGEAU, Mme LE BOTERFF, Mme PASTEAU, Mme HERSEMEULE

### **Votes par procuration :**

Mme VIGNEZ pour M. LEPROUST après son départ en cours de séance  
M. CALIPPE pour Mme VIGNEZ jusqu'à son arrivée en cours de séance  
M. BREUX pour M. SOULARD  
M. BOULARD pour M. COUNIL jusqu'à son arrivée en cours de séance  
M. DELPECH pour M. JEAN après son départ en cours de séance  
Mme KAZIEWICZ pour Mme POTELOIN jusqu'à son arrivée en cours de séance  
M. COUNIL pour Mme PEDOYA après son départ en cours de séance  
Mme DANVERT pour Mme GUESDON PLESSIS  
M. BIENCOURT pour Mme KARAMANLI après son départ en cours de séance  
Mme RIVRON pour M. VILLARME après son départ en cours de séance  
Mme BEAUCHEF pour M. PIGEAU  
M. COMBE pour Mme LE BOTERFF  
M. LEPROUST pour Mme PASTEAU jusqu'au départ de celui-ci  
M. EDOM pour Mme HERSEMEULE

M. LE FOLL remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 21 Octobre 2010 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.

